

CES FAKE NEWS QUI GANGRÈN

Les fausses infos déferlent sur nos sociétés comme la pauvreté sur le monde. En cause : la force de frappe des réseaux sociaux et le discrédit des « autorités ».

Isabelle Philippon (CSCE)

Raymond Cubombet, un agriculteur de 57 ans vivant dans l'Aveyron, téléphone à sa femme pour la prévenir qu'il part « pour la scierie ». La DGSJ (Direction générale de la sécurité intérieure, chargée du renseignement) intercepte la conversation, et comprend que l'homme part « pour la Syrie » afin d'y faire le jihad. Quelques minutes plus tard, l'homme barbu – il a la gueule de l'emploi – est arrêté au volant de sa voiture. (Feu-)Philippe Moureaux s'est converti à l'Islam. Emmanuel Macron a un compte offshore aux Bahamas. La masturbation va être enseignée aux écoliers français, dès l'âge de 4 ans, et l'enseignement de la langue arabe sera obligatoire en primaire. Costa-Gavras, le célèbre cinéaste franco-grec est décédé le 30 août dernier, à l'âge de 85 ans. Quelques semaines plus tôt, le 15 juillet, 89 personnes ont trouvé la mort dans le centre de Paris, victimes des émeutes qui ont éclaté dans la foulée de la victoire de l'équipe de France à la Coupe du monde de football. Les vaccins tuent plus qu'ils ne sauvent. Neil Armstrong n'a jamais mis un pied sur la Lune.

Les fake news constituent, par bien des égards, un outil de cohésion plus efficace que la vérité.

Le point commun entre toutes ces « infos » ? Elles sont fausses. C'est ce qu'on appelle des *fake news*. Encore que : la *fake news* ne jouit pas d'une définition unanimement acceptée. L'Académie française lui préfère l'appellation d'« infox », qu'elle définit comme une info fausse ou biaisée, sciemment diffusée pour en retirer un profit pécuniaire ou politique. Chez

nous, Alexander De Croo, ministre (Open VLD) de l'Agenda numérique, la définit comme « une information volontairement fautive dans le but de déstabiliser une personne, une organisation, ou de pousser à la polarisation d'une société ». Et en France, le texte de loi contre la manipulation de l'information, voté cet automne par l'Assemblée nationale (mais rejeté par le Sénat), la définit en substance comme « une information délivrée par des médias téléguidés par des puissances étrangères visant à la déstabilisation en période électorale ». Le simple canular, a priori, ne rentre donc pas dans la catégorie des *fake news*. Pourtant, il peut avoir des conséquences pernicieuses lorsque ceux qui y croient se sentent renforcés dans leurs certitudes ou leurs tentations paranoïaques. D'autant plus que ces affabulations, lorsqu'elles viennent conforter un état d'esprit, ne s'effacent pas de cet esprit lorsqu'elles sont démenties, et que ceux qui les contredisent sont, à leur tour, taxés de menteurs. Bref, démentez, démentez, il en restera toujours quelque chose...

Un cercle vicieux

Les « infox » ont donc souvent une durée de vie plus longue que méritée et, surtout, davantage d'audience et de crédit. Il y a deux mille ans déjà, Virgile tempêtait contre la rumeur qui, « de tous les maux est le plus vélocé, son mouvement fait sa force et sa marche accroît sa puissance ». Mais il n'avait évidemment pas imaginé que la vélocité et la puissance de la mésinformation atteindraient de tels sommets, notamment (surtout) grâce aux nouvelles technologies de la communication. Plus de 5 milliards d'utilisateurs individuels de téléphones portables (68% de la population mondiale) et 4 milliards d'internautes : une marée irréversible, d'une puissance ravageuse. Et qui, de surcroît, déferle sur une

époque marquée par le discrédit des « autorités » politiques, scientifiques, intellectuelles, journalistiques.

La méfiance envers les « experts » pousse beaucoup d'internautes à porter davantage de crédit aux infos qu'ils trouvent en ligne, sur les réseaux sociaux, qu'à celles diffusées par les canaux « officiels », autorités publiques et presse professionnelle. Ainsi que l'a montré une étude du Massachusetts Institute of Technology (MIT) publiée au printemps 2018 dans le magazine *Science*, les *fake news* sont plus « likées » que les autres, davantage retweetées, et plus vite (1). Sur les réseaux sociaux, elles en viennent ainsi à écraser la vérité. Plus grave encore : les journalistes professionnels, ceux qui font pour tant profession de vérifier les infos et de les recouper, pris comme ils le sont au piège de la rapidité et de la chasse au scoop, tombent parfois eux-mêmes dans le panneau. Ainsi, la prétendue mésaventure de cet Aveyronnais intercepté alors qu'il se rendait à la scierie a été publiée dans la version papier de plusieurs titres de presse, dont *Le Soir* qui, citant sa source, a été jusqu'à confondre « *La Dèche du Midi* » (évident canular) avec *La Dépêche du Midi* !

Des « infox » lourdes de conséquences

Quand l'histoire se conclut par un petit laïus sur l'importance de faire sérieusement son boulot de journaliste, sur la nécessité de ralentir pour trier le vrai du faux, l'important de l'anecdotique, sur l'impérieuse obligation de prendre ses distances avec les réseaux sociaux dominés par l'écume du bruit et l'insignifiance, passe encore.

Mais parfois, les *fake news* ont de lourdes conséquences. Sanitaires : en Italie, depuis que Matteo Salvini a donné du crédit à une théorie accusant les vaccins de provoquer

ENT LES ESPRITS ET LA SOCIÉTÉ

l'autisme, le nombre d'enfants vaccinés a chuté de façon inquiétante. Sociétales : la rumeur, propagée sur les réseaux sociaux, selon laquelle des musulmans empoisonneraient la nourriture des bouddhistes a entraîné de violents heurts interreligieux au Sri Lanka.

Et politiques. Les populistes le savent bien, qui utilisent les *fake news* non seulement comme un formidable outil de propagande, mais aussi comme un véritable vecteur de cohésion sociale : les absurdités constituent, par bien des égards, un instrument organisationnel plus efficace que la vérité. En les assénant à des citoyens désarmés, pour qui la véracité des faits pris un à un compte moins que le message « dans son ensemble », qui rejoint leurs propres perceptions, craintes et doutes, les démagogues font mouche, et leurs fables laissent une trace durable. Ce n'est pas Donald Trump qui nous contredira, lui qui joue des *fake news* comme d'un hochet, délivre des contre-vérités à la chaîne, et retourne les accusations de mésinformation portées contre lui par les grands médias et les scientifiques contre ces derniers.

La démocratie des crédules

Un peu partout, aux échelons national et supranational, au sein des groupes de presse, des entreprises privées, des ONG, des institutions européennes, des unions professionnelles de radio-télévision, on s'échine à mettre en place des mécanismes censés garantir le sérieux des informations diffusées par les médias, en ce compris – surtout – par les nouveaux médias sociaux que constituent les plateformes tels Facebook, Twitter ou Youtube, gros vecteurs de fausses infos. Des *fact checkers* (vérificateurs d'infos) attirés tentent de faire la part du vrai et du faux. Même Facebook qui, pendant longtemps, a claironné qu'en tant que simple « moyen de transport » des informations il ne lui appartenait pas de les trier, sollicite à présent ses algorithmes pour repérer les news douteuses et leur donner

moins de visibilité. Mais ces tentatives de « blanchiment » de l'info ne s'avèrent pas efficaces pour lutter contre la « démocratie des crédules » dénoncée par le sociologue français Gérard Bronner (2) (lire en p.88).

Trois remèdes

Contre la mésinformation, il n'y a que trois remèdes potentiellement efficaces, qu'il faudrait administrer conjointement.

Un : soutenir une presse professionnelle, de qualité, éthique, variée, pluraliste. Cette presse est en voie d'extinction, de la faute même de ces réseaux sociaux qui détournent les recettes publicitaires qui, hier, finançaient les médias. Non contentes de phagocyter la pub, les plateformes pompent les infos publiées dans les médias traditionnels – c'est le cas par exemple de Google, qui reprend des extraits de presse pour alimenter son fil d'actualités -, dont ils monétisent le partage auprès d'annonceurs, et ce sans rémunérer d'un cent les fournisseurs de ces contenus ! Seul un partage équitable de la valeur créée par l'information évitera de nouvelles coupes claires dans les salles de rédaction, et rendra aux journalistes les moyens d'exercer leur rôle, essentiel au pluralisme et à la qualité de l'info.

Mais voilà : l'été dernier, les euro-députés ont voté contre la directive « droit d'auteur » qui aurait contraint les multinationales du Net à rétribuer les producteurs d'infos. Les politiques européens se sont inclinés face au lobby intense, féroce, caricatural des géants du Net, à qui la moindre petite remise en cause de leur *business model* fait sortir les crocs.

Deux : imposer la transparence économique aux plateformes. Savoir qui



paie
qu o i

à Facebook, Twitter, Youtube et consorts, et pour diffuser quelles « infos » à destination de quels publics est le préalable à toute lutte concrète contre la manipulation des nouvelles.

Mais voilà : en novembre dernier, la Commission s'est inclinée devant le « code de pratique » aussi peu contraignant qu'invérifiable produit par les plateformes (lire en p.82).

Trois : renforcer les compétences médiatiques des citoyens. Pour lutter contre la désinformation, il faut promouvoir l'éducation aux médias pour tous : c'est plus urgent et important que d'exiger la transparence des algorithmes. Que les citoyens fassent la différence entre le *Gorafi* et le *Figaro*. Qu'ils se rendent compte que les articles diffusés sur le site « Nord Presse » sont des faux.

Mais voilà : encore faut-il qu'ils renoncent à croire, aussi, aux fables qui accèdent leur « ressenti ». Et cela, c'est une autre affaire... □

(1) <https://www.sciencemag.org/news/2018/03/fake-news-spreads-faster-true-news-twitter-thanks-people-not-bots>

(2) *La démocratie des crédules*, Gérard Bronner, Puf Editions, 2013.

COMMENT LES RÉSEAUX SOCIAUX NOUS RENDENT IDIOTS... ... et comment ils s'enrichissent en nous décérébrant.

Isabelle Philippon (CSCE)

A l'origine, Dieu sait pourtant qu'on y croyait : le moteur de recherche Google nous ouvrait une formidable baie vitrée sur le monde, et les réseaux sociaux allaient nous permettre de rencontrer l'humanité entière, dans toute sa diversité. On allait enfin sortir de notre pré carré, on allait nouer des liens avec une multitude bigarrée, éclectique, bref, on allait gagner de (faux) amis et de (vraies) connaissances. Mais il a bien fallu déchanter. En réalité, les algorithmes (ou procédés de calcul) des géants du Net (Google, Amazon, Facebook, Apple, etc.) renvoient tout un chacun à son propre microcosme. Ils nous enferment dans notre propre univers social et culturel d'origine, au lieu d'élargir l'horizon. Sur les réseaux sociaux, nous rencontrons en masse des gens pareils à nous, dont nous partageons les points de

la caverne de Platon : chacun devient prisonnier de ses habitudes et enchaîné à ses propres préjugés, au lieu de s'ouvrir sur les réalités du monde et sa diversité », dénoncent les journalistes Jean-Pierre Robin et Jean-Christophe Marmara (1).

Miroir, dis-moi...

L'algorithme décrypte les données que nous laissons consciemment – en commandant un livre sur Amazon, par exemple -, ou à notre insu – en likant un post Facebook – en masse sur la Toile. Ces traces que nous y laissons trahissent nos penchants idéologiques, sexuels, littéraires, musicaux, jusqu'à nos préférences alimentaires et nos fragilités psychologiques. Et, en fonction des conclusions que vont en tirer ces fameux algorithmes, nous recevons des suggestions d'« amis » Face-

suader que le spectaculaire sauvetage d'un enfant agrippé à un balcon par un jeune Malien sans papiers (dont la vidéo a fait le buzz sur Facebook) était un *fake*, « preuves » à l'appui. Vous faites partie de ceux qui se méfient des conséquences des vaccins ? Les activistes anti-vaccination vous bombarderont d'« études » prouvant leur dangerosité. Vous bouffez du flic ? Vous serez inondé d'histoires témoignant de la dérive sécuritaire. Parmi toutes ces histoires, certaines seront vraies. D'autres complètement farfelues. Et vous ne ferez plus la différence.

Pis encore : faire la part du vrai et du faux n'est plus votre problème ; seul compte le message. Car le cerveau est ainsi fait que la lecture sur écrans, ce n'est pas ce qui le stimule le plus. La lecture en diagonale à laquelle incitent nos smartphones et les réseaux sociaux « *endort notre esprit critique et nous pousse à croire tout ce que nous lisons* », écrit Maryanne Wolf, chercheuse américaine en neurosciences (2).

Et c'est ainsi que s'étend, depuis des années, cette « démocratie des crédules » dépeinte par le sociologue Gérald Bronner.

Petits escrocs et grands profits

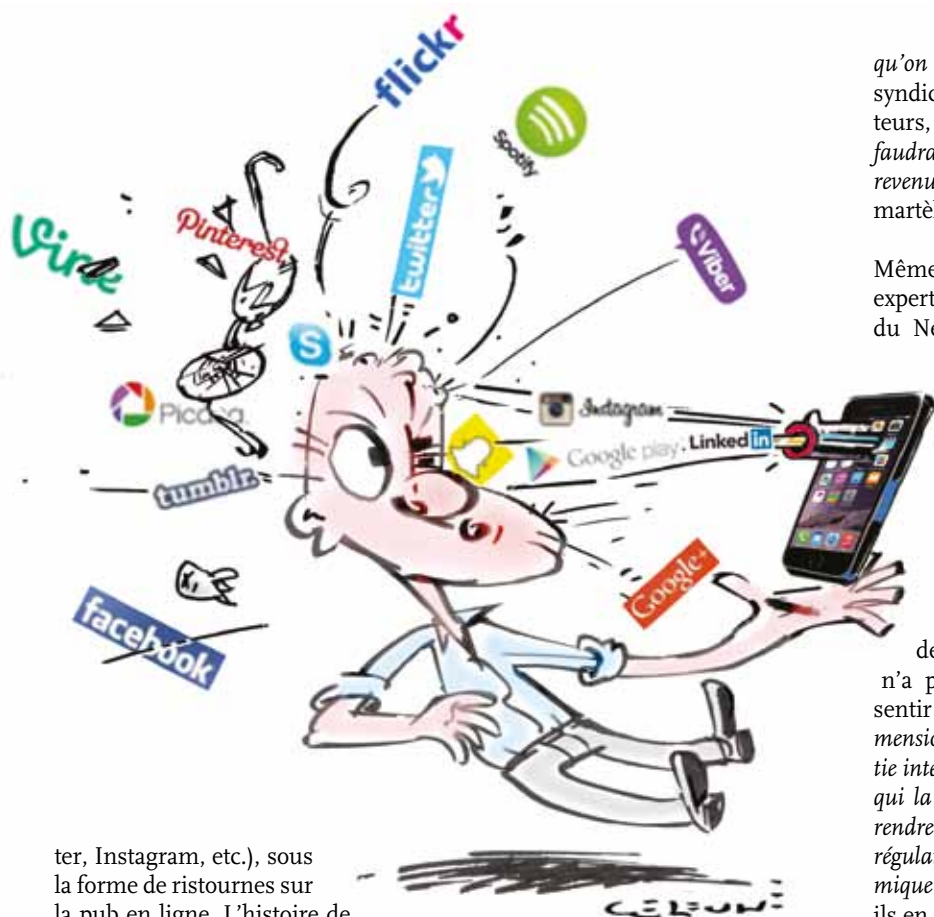
Les pros de la communication sur les réseaux sociaux ont bien compris cela, et certains ne se privent pas d'en tirer profit. Les producteurs d'« infos » populaires sur le Web peuvent être grassement rémunérés par les plateformes (Facebook, Twit-

« D'un peuple privé de sa capacité de penser, vous pouvez faire ce que vous voulez » Hannah Arendt.

vue. Voyons-nous passer un avis contraire ? La meute se déchaine, fustige l'impudent, le renvoie à son clan. Loin de nous ouvrir à la diversité des points de vue, Facebook, Instagram et associés nous ancrent plus fermement dans le nôtre. « *Vous vous endoctrinez vous-mêmes avec vos propres opinions* », ironise Eli Pariser, un activiste américain du Net. « *Internet incarnait la promesse de pénétrer dans la caverne d'Ali Baba (...)* Mais, en pratique, nous nous retrouvons dans

book potentiels, de livres qui à coup sûr nous plairont sur Amazon. Et, en sus, nous aurons droit à des publicités ciblées, et donc avec un retour sur investissement particulièrement intéressant.

Nous aurons droit, aussi, à des histoires qui nous ressemblent, qui vont nous plaire, et auxquelles nous aurons tendance à porter foi spontanément. Vous rangez-vous dans le camp de ceux qui sont « contre » les migrants ? On aura tôt fait de vous per-



ter, Instagram, etc.), sous la forme de ristournes sur la pub en ligne. L'histoire de ce journaliste zimbabwéen est éloquent : puisque, raconte-t-il au *Mail & Guardian* de Johannesburg, il ne peut pas vivre de la seule vente de ses analyses politiques, il a décidé de créer des sites en ligne avec des publications sensationnelles et... mensongères. Les internautes se pressent pour lire ses élucubrations et les partager, et le voilà riche de quelque 4,500 euros mensuels. De quoi faire pâlir de nombreux forçats de l'info... « Ainsi, les plateformes perturbent deux fois notre vie démocratique, écrit Nathalie Sonnac dans *Le Monde* (3). D'abord, parce qu'elles diffusent largement et rapidement des informations erronées, diffamatoires ou absurdes, dont les conséquences durables sur la formation de l'opinion des citoyens sont encore méconnues. Ensuite, parce que, en tant que machines à clics, elles attirent une part non négligeable des revenus publicitaires et menacent la viabilité économique des médias traditionnels. »

Car, bien sûr, au-delà du « petit » escroc Internet, au-delà du simple « putaclic » (4), ce sont les plateformes elles-mêmes qui engrangent le maximum de bénéfices publicitaires. A eux deux, Facebook (1,6 milliard d'utilisateurs) et le moteur de recherche Google (porte d'entrée quasiment exclusive sur les sites du Net)

captent près de 80% de la croissance des ressources publicitaires en ligne.

Une indispensable régulation économique

Plus un lien est sensationnel (scandaleux, caricatural, agressif, démagogique, spectaculaire, polémique), plus il sera vu et partagé sur les réseaux sociaux, et donc rémunéré. Une action efficace contre les *fake news* ne peut donc se concevoir qu'en s'attaquant au nerf de la guerre, c'est-à-dire aux revenus des plateformes. « Le débat autour de la désinformation se focalise trop sur l'éthique, alors que le fléau de la désinformation en ligne repose sur l'économique » regrette Ricardo Gutiérrez, secrétaire général de la Fédération européenne des Journalistes (FEJ). Il faut étudier quelle part occupe la désinformation dans les revenus des plateformes. Si on menait une enquête sectorielle sérieuse sur les plateformes, pour identifier d'où elles tirent leurs revenus publicitaires, c'est sûr

qu'on trouverait des choses. » Le Beuc, syndicat européen des consommateurs, ne dit pas autre chose : « Il faudrait que l'on analyse le lien entre revenus publicitaires et *fake news* », martèlent ses représentants.

Même son de cloche du côté des experts anglo-saxons des plateformes du Net, tels ceux de la très active *London School of Economics*. Ils estiment que les plateformes sont devenues en quelque sorte des acteurs de services publics, et ce même si elles opèrent en tant qu'entreprises privées. Google est la porte d'entrée sur le Net : il rend un service devenu indispensable, un bien de première nécessité ; celui qui n'a pas accès à Facebook peut se sentir déclassé socialement. « La dimension numérique fait désormais partie intégrante de la citoyenneté. Or ceux qui la délivrent n'ont aucun compte à rendre à personne. Ils échappent à toute régulation publique sur le plan économique : ce n'est pas pensable », disent-ils en substance.

Loin de nous ouvrir à la diversité des points de vue, Facebook, Instagram et associés nous ancrent plus fermement dans le nôtre.

Le citoyen doit savoir

Début 2018, tout ce petit monde (représentants des journalistes, des éditeurs, des académiques et des consommateurs) était réuni au sein d'un « Groupe d'experts de haut niveau » mis sur pied à l'initiative de la Commission européenne. L'objectif ? Plancher sur les outils à mettre en œuvre pour lutter contre la désinformation. C'est que, à l'approche des élections européennes de 2019, le sujet préoccupe grandement les institutions européennes : elles tremblent à l'idée que des acteurs malveillants – Etats étrangers ou partis « voyous » – influencent l'opinion publique à coup de fausses infos balancées sur les réseaux sociaux et de flux d'argent opaques, à l'instar de ce qui s'est produit aux Etats-Unis pendant la dernière campagne présidentielle et en Grande-Bretagne avant la consultation populaire sur le Brexit. En mars 2018, ce groupe de « haut niveau » a produit un rapport très circonstancié, ↗

⇒ dans lequel les experts insistent sur la nécessité d'une régulation économique des plateformes (5). Forte de ce rapport, la Commission envoie un signal fort à l'attention des géants du Net : « On doit pouvoir savoir qui se cache derrière un contenu sponsorisé, en particulier lorsqu'il s'agit d'une publicité politique, a assené Mariya Gabriel, commissaire à l'Économie et à la société digitale. On doit aussi savoir quels ont été les montants payés par l'annonceur et sur quels critères s'est effectué le ciblage. Ceux qui se font de l'argent via la publicité en propageant des fake

bots, ces robots algorithmiques qui font remonter la fausse info quand elle est largement partagée. Pour se prémunir du poison qui se propage sur la toile, les réseaux sociaux, Facebook en tête, trient désormais de nombreux liens, photos et vidéos qui sont diffusés chaque jour sur la plateforme, pour y détecter les cas problématiques à l'aide d'algorithmes. Quand un contenu est jugé « douteux », il est inséré relativement bas dans le fil d'actualité des utilisateurs, avec pour conséquence une chute du taux d'engagement qu'il rencontre, et

exemple par un oligarque russe qui paie pour qu'elles apparaissent sur nos profils Facebook, sans mentionner qu'il s'agit d'un contenu « publicitaire ». Cela dit, en l'absence de transparence sur les sources de revenus des plateformes, cet engagement ressemble à s'y méprendre à une promesse de communiant.

... et la couardise de l'Europe

La Commission, avec l'audace qu'on lui connaît, n'a pas osé s'engager dans la voie de la contrainte économique, cette « arme nucléaire » qui aurait déstabilisé les géants du Net. Dit un peu plus crument, « elle s'est écrasée devant les capitalistes de la Toile », ramasse un des participants du Forum. Très déçus, et c'est peu dire, par le « code de pratique » produit par les géants du Net, les représentants des médias, des universitaires, des usagers de la presse et des réseaux sociaux qui avaient participé au Forum se sont fendu d'un communiqué commun regrettant l'inconsistance de ce pseudo-code de conduite, qui ne comporte aucun élément mesurable ou contrôlable (6). Un coup dur pour la Commission, qui s'apprêtait à célébrer la sortie du code avec flonflons et trompettes. Face à la colère de ceux qui réclament avec force arguments la régulation économique du secteur des news sur le Net, elle s'est faite relativement discrète : le « code de pratique » des plateformes a été sobrement publié sur son site (7), sans autre effet de manches qu'un « I welcome » formulé par la commissaire Gabriel. N'empêche : il fallait oser. □

Une action efficace contre les fake news ne peut se concevoir qu'en s'attaquant au nerf de la guerre, c'est-à-dire aux revenus des plateformes.

news doivent être démasqués. Et il faut permettre aux citoyens de savoir d'où vient l'information qu'ils lisent, et pour quelles raisons ils ont été ciblés. » Fort bien, bravo. Sauf que...

Le mépris des géants du Net...

Ce panel d'experts a ensuite été intégré au sein d'un grrrrrand « Forum multipartite sur la désinformation ». Ce dernier s'est articulé autour de deux groupes distincts, réunis pour la circonstance. D'un côté de la table, les représentants de Google, Facebook et consorts, les principales plateformes de publicité en ligne, les associations d'annonceurs et d'agences, et l'organisme européen de l'autorégulation de la publicité (le « groupe de travail »). De l'autre, les représentants des médias, du monde académique, des usagers de la presse et des réseaux sociaux (le *Sounding Board*). L'ambiance ? Glaciale. « On s'est sentis des nains, s'indigne Ricardo Gutiérrez (FEJ). Face à nous, on a trouvé des gens cyniques, méprisants, qui se foutaient de notre gueule. » Le résultat ? Minable. Les plateformes ont balayé d'un revers de la main tout ce qui risquait d'amoindrir leurs revenus. Toucher à leur modèle économique ? Vous n'y pensez pas ! C'est tout juste si elles ont produit un « Code de pratique », sans aucun engagement significatif, aucun objectif mesurable ni, cela va sans dire, aucune possibilité de contrôler le processus mis en œuvre. Dans ce recueil de bonnes intentions, figurent quelques concessions sur les

donc de sa diffusion. C'est ce qu'on appelle le *downranking*. De facto, la publicité associée à ces contenus se tarit, et la production d'infos fantaisistes devient ainsi nettement moins rentable.

Les géants ont encore pris cet engagement : tout contenu sponsorisé doit apparaître comme tel. Plus question, donc, en principe, de balancer des infos fabriquées de toutes pièces, par



LES BÊTISES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Qui dit « contenus douteux » dit, aussi, risque d'erreur d'appréciation. Ainsi, le travail des algorithmes à qui a été confiée la mission de traquer les *fake news* sur Facebook a eu pour conséquence malheureuse de réduire considérablement la visibilité des contenus teintés d'écologie radicale, d'antiaméricanisme, de pacifisme, et l'on en passe, bref, des infos « alternatives », produites par des acteurs (journalistes, militants, « simples » citoyens) qui contestent le système socioéconomique, politique, de valeurs de la société ultralibérale. Et si, ainsi, la seule promesse des réseaux sociaux – qui était d'enrichir l'offre d'infos et la diversité des points de vue – était réduite à néant ?

(1) « L'Internet aggrave-t-il les inégalités socioculturelles ? », dans *Le Figaro* du 18/09/2018.

(2) *Reader, come home : the reading Brain in a digital world*, Maryanne Wolf, 2018, ebook, Harper.

(3) « Le redoutable modèle économique des infos », le 11/10/2018.

(4) « Putaclic » ou « pute à clics » est un néologisme péjoratif désignant un contenu Web qui vise à attirer le maximum de passages d'internautes afin de générer des revenus publicitaires en ligne.

(5) <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en-news/final-report-high-level-expert-group-fake-news-and-online-disinformation>

(6) <http://europeanjournalists.org/blog/2018/09/26/sounding-board-desinformation-online-issues-opinion-on-the-so-called-code-practice/>

(7) <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/code-practice-disinformation>

LE COMBAT CONTRE LES FAKE NEWS : INÉGAL ET COMPLIQUÉ

Les multinationales du Net promettent, la bouche en cœur, de faire la chasse aux *fake news* sur les réseaux sociaux. Va-t-on leur confier le soin de filtrer le « vrai » du « faux » ? Par ailleurs, faut-il légiférer ? Punir ? Ordonner la censure ? Pleins feux sur des choix lourds de conséquences.

Isabelle Philippon (CSCE)

« Protéger la démocratie est une course aux armements », déclarait Mark Zuckerberg dans une tribune du *Washington Post* le 4 septembre dernier. Et d'ajouter : « Voici comment Facebook peut vous y aider. » Quel revirement par rapport au discours qui était le sien jusqu'il y a peu où, pour seule réponse à ceux qui dénonçaient la complicité du réseau social dans la propagation des *fake news*, il tonnait invariablement que les réseaux sociaux n'avaient « pas vocation à trancher entre le "vrai" et le "faux" » ! Mais voilà : le scandale *Cambridge Analytica* est passé par là, et le réseau est accusé d'avoir laissé l'entreprise aspirer des données de millions d'utilisateurs pour les utili-

susceptibles d'inonder le Web et les réseaux sociaux de leur prose nauséabonde en vue de manipuler l'opinion. Donc, on liste les risques, les biais, les détournements, les logiques d'influence susceptibles de mettre en danger l'équilibre démocratique, et Facebook annonce qu'elle va corriger tout cela.

Une news est toujours fake pour quelqu'un

Ouf : si Facebook veille sur nous, nous voici rassurés... Sauf que... La réalité ne se résume pas à une distinction entre « vraies » et « fausses » infos : entre le vrai et le faux, il y a bien souvent de multiples nuances. Que faire d'une info simplement



PATRICK WILLOT

personnes y croient pendant mille ans, c'est une religion », ironise l'historien Yuval Noah Harari (1).

Le risque est donc grand de ne considérer comme « biaisées », voire « fausses », que les infos produites par des gens en délicatesse avec ce système néolibéral dominant, et prenant des positions radicalement différentes. Car les *news* sont souvent *fake* pour quelqu'un : pour celui qu'elles dérangent, embarrassent, font enrager. Jusqu'ici, seuls les Etats autoritaires poursuivent de manière systématique les diffuseurs de « fausses nouvelles », c'est-à-dire celles qui ne plaisent pas au pouvoir en place... ↗

Les news sont souvent fake pour quelqu'un : pour celui qu'elles dérangent, embarrassent, font enrager.

ser ensuite pendant la campagne présidentielle américaine et le débat autour du Brexit en Grande-Bretagne. La plateforme veut donc se refaire une virginité.

C'est que l'année 2019 sera particulièrement sensible sur la scène européenne : le renouvellement du Parlement européen peut ouvrir les appétits d'« influenceurs » peu scrupuleux (fachosphère, complotistes en tous genres) dans différents pays,

« biaisée » ? N'est-ce pas le propre de toute info d'être ne fût-ce qu'un tantinet « biaisée » ? Est-ce que les *news* délivrées par les médias *mainstream*, qui causent de – et font causer des – individus parfaitement intégrés au système de valeurs dominant échappent à ce « biais » ? Bien sûr que non. « *Lorsqu'un milliard de personnes croient pendant un mois des histoires inventées de toutes pièces, ce sont des fake news. Lorsqu'un milliard de*



POURQUOI MACRON S'EST FOURVOYÉ

Le 20 novembre dernier, les députés de La République en Marche (LRM) ont voté la proposition de loi ordinaire « contre la manipulation de l'information en période électorale ». Mais cette loi n'a pas fini son parcours législatif : quelque 140 sénateurs (de droite), ainsi que les groupes parlementaires - de gauche et de droite - ont saisi le Conseil constitutionnel d'un recours contre la loi, au motif qu'elle porte atteinte à la liberté d'expression et de communication. Que prévoit cette loi si unanimement controversée ? Elle ne s'applique, précisons-le d'emblée, que durant les trois mois qui précèdent un scrutin électoral, et ne s'attaque donc pas en profondeur à la malinformation. L'axe central autour duquel elle s'articule est le suivant : saisi par un candidat, un parti ou une association de citoyens, le juge des référés aura quarante-huit heures pour décider, ou non, de faire retirer la nouvelle des

plateformes internet. Ainsi, là ou d'autres magistrats ou des journalistes mettent parfois des mois à mener des enquêtes pour tenter d'établir la vérité, un juge des référés devra authentifier des informations douteuses en... deux jours. A tous les coups, le résultat de son intervention sera calamiteux. Soit le juge estime que, décidément, l'info n'est pas crédible (ou trop « orientée » ?) et la fait retirer de la Toile : censure ! Soit, en l'absence de preuves suffisantes, le juge laisse courir l'information douteuse. Et, dans le cas où celle-ci était vraiment fautive, la voilà néanmoins auréolée de toute la légitimité de la vérité...

Par ailleurs, le Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA) obtient le droit de suspendre ou de retirer l'autorisation d'émettre en France de chaînes d'informations coupables de manipulation. Dans le viseur de Macron, le site Sputnik et la chaîne de télévision RT (anciennement Russia Today),

une télévision téléguidée par la Russie qui produit également des contenus pour internet et dispose de l'autorisation d'émettre en France dans la langue de Voltaire.

On comprend la détestation que leur voue Macron : le moins qu'on puisse dire, c'est que ces deux médias n'ont effectivement pas roulé pour lui pendant la campagne présidentielle. Mais pour autant, ces informations, certes ultra orientées, peuvent-elles être qualifiées de fake news ? Une ligne éditoriale, même totalement partielle, ce n'est pas (nécessairement) synonyme de fausses infos...

Et puis, surtout : l'initiative de Macron de contrer la mésinformation serait plus crédible s'il n'avait pas fait passer une loi sur le secret des affaires qui, précisément, restreindra considérablement le champ d'action des journalistes d'investigation qui ont produit les LuxLeaks ou les Panama Papers...

mensongère ou salir impunément l'e-reputation de leurs adversaires ? Que nenni ! Or aujourd'hui, tout cela est permis ou, en tout cas, rarement sanctionné. Telles ces pratiques fébriles du lobby israélien qui, pour contrer les actions de citoyens américains pro-Palestiniens membres de l'organisation BDS/Boycott, Désinvestissement et Sanctions (prônant des pressions économiques, académiques, culturelles et politiques sur Israël), « aspire » les data qu'ils laissent sur la Toile et les exploite pour défaire l'e-reputation de ces citoyens, à coup de mensonges et d'ingérence dans leur espace privé (2).

« La tâche qui nous incombe n'est pas seulement d'accroître les efforts de régulation chaque fois que nous découvrons de nouvelles violations de nos valeurs sur les réseaux en ligne. Elle consiste aussi à mieux comprendre comment les conditions de ces univers "embrouillent" la compréhension morale, à éradiquer (là où c'est possible) les sources mêmes de ce brouillard moral et à concevoir de meilleures façons d'en éviter les écueils. Au

Le capitalisme des données ne s'encombre pas de moralité ni de valeurs.

XXIe siècle, il serait parfaitement gratuit de parler de démocratie, d'autonomie, de vie privée et de redevabilité sans réfléchir à la manière dont nous pouvons intégrer ces valeurs et ces idéaux moraux dans notre monde numérique. L'éthique doit intervenir dans la conception même du codage informatique, des algorithmes et des infrastructures, sous peine de perdre sa pertinence et de devenir obsolète », plaide Jeroen van den Hoven, philosophe néerlandais spécialisé en éthique des technologies de l'information (3).

Pas de salut sans transparence économique

Oui, mais voilà : le capitalisme des données ne s'encombre pas de moralité ni de valeurs. C'est pourquoi, plus pragmatiques, les éditeurs, journalistes, académiques et représentants des consommateurs réclament à cor et à cri une régulation économique des réseaux sociaux, tout en rejetant la

⇒ Vous avez dit « réguler » ?

Admettons que les réseaux sociaux (Facebook, Youtube, etc.) se mettent à filtrer hardiment les contenus jugés « suspects », et ce sans contrôle externe : que deviendraient les médias alternatifs, qui sont déjà très marginalisés dans le monde numérique ? On ne parierait pas un kopek sur la survie de « Thinker Tv », la télé en ligne de Jean-Luc Mélenchon, par exemple. Ou celle d'autres canaux « marginaux » (y compris d'extrême droite, bien sûr), dont la diffusion d'infos a été rendue possible par la grande liberté du Net.

Quand on parle de « réguler » les infos, n'imaginons donc pas qu'il

existe des solutions simples pour ce faire : comment réguler des millions d'échanges aussi complexes que le sont nos vies, et ce à l'échelle de milliards d'individus ?

Pour un monde numérique éthique

Faut-il pour autant prôner la liberté totale sur le Net, à l'instar de ces libertariens du Net qui, à l'unisson avec l' (ultra-)droite libérale, prétendent que le moindre contrôle exercé sur le Net restreindrait la liberté d'expression et de s'informer ? Evidemment que non. Faut-il laisser les lobbies politiques, économiques, religieux, inonder leurs cibles de propagande

régulation des contenus par les plateformes elles-mêmes. La première étape indispensable serait d'imposer la transparence totale sur la propagande politique : les plateformes devraient préciser qui paie pour quelles publicités, et à quel groupe cible elles s'adressent. Chaque annonce devrait être consultable dans un registre central, afin de pouvoir suivre l'intégralité des dépenses de campagne. « *A défaut, il faudrait interdire la propagande politique sur les plateformes* », déclare Team Upturn, une ONG américaine qui promeut l'équité et la justice dans la conception, la gouvernance et l'utilisation de la technologie numérique. Pour ce qui est des *fake news* « non institutionnelles », mais tellement *likées* et partagées que leurs producteurs deviennent des « influenceurs » rémunérés en revenus publicitaires, là aussi, il faudrait imposer la transparence sur les flux financiers comme préalable à toute forme de régulation. Hélas, ce n'est pas dans cette voie que s'est engagée la Commission européenne, qui s'est récemment penchée sur le sujet et s'est laissée intimider par les rodomontades des géants du Net (*lire en p.82*).

Quand la nervosité gagne les gouvernants

S'il ne faut pas laisser aux plateformes le soin de trier les « vraies » infos des fausses, faut-il, dès lors, plaider pour que les Etats légifèrent en la matière ? Le sujet est d'actualité un peu partout en Europe. Il a récemment fait couler beaucoup d'encre en France où, le 20 novembre dernier, les députés de La République en Marche ont voté la loi contre la manipulation de l'information à l'Assemblée nationale (*lire l'encadré en p.86*). En Belgique, l'enjeu du scrutin électoral de 2019 (élections législatives fédérales, régionales et européennes) sera important sur la scène européenne et intérieure. Depuis un petit temps déjà, tous les services concernés par la cybersécurité (Sûreté de l'Etat, Renseignements militaires, Centre pour la cybersécurité) s'attellent à l'élaboration d'un plan de lutte contre les manipulations du processus électoral : c'est le centre de crise des Affaires intérieures qui

coordonne la mise en place de cet arsenal défensif.

Mais malgré cela, on sent bien la nervosité monter par rapport au risque de *fake news* qui viendraient décrédibiliser l'action du gouvernement. « *L'action politique doit être confrontée à la réalité, à la vérité des faits, plutôt qu'à la facilité des perceptions et des illusions* » s'est ainsi fendu Charles Michel dans

vérification de l'information). *L'idée est de développer des approches innovantes en donnant un coup de pouce financier à des initiatives académiques ou d'ONG qui peuvent développer des outils afin de mieux armer les citoyens contre la désinformation* ».

La « régulation » est donc préférée à l'élaboration d'une loi anti-*fake news*

Plutôt que d'offrir un chèque d'un million et demi d'euros à des entreprises de *fact checking*, ne serait-on pas mieux inspiré d'aider plus efficacement la presse de qualité ?

un élan de rhétorique trumpienne, le 8 octobre dernier, dans son discours de rentrée politique à la tribune de la Chambre. Michel définit donc les *fake news* comme des « perceptions » et des « illusions ». On voit

à la Macron, c'est déjà ça. Mais quel dommage que les instances et acteurs de l'éducation aux médias, actifs au sein des entités fédérées, n'aient pas été retenus comme les acteurs principaux d'une lutte efficace contre la mésinformation ! Plus fondamentalement, en criant aux *fake news* et en focalisant le débat sur elles, le politique n'est-il pas en train de discréditer le journalisme de qualité et son rôle de contre-pouvoir ? « *Les régimes répressifs adorent les hommes politiques occidentaux, au pouvoir ou dans l'opposition (...), qui dénoncent la presse à tort et à travers* », observe Jean-Paul Marthoz (5).

DOUKETHOTY (FLICR)



« *La vérité n'est pas vraie !* », aboie l'entourage de Donald Trump. Désormais, le fait ne constitue plus ce plus petit commun dénominateur sans lequel il n'y a pas d'opinion possible.

bien, là, toute l'étendue des infos qui pourraient être « perçues » comme fausses par le pouvoir. On imagine aisément les accusations de « mésinformation » qui pourraient tomber à l'encontre de certains journalistes jugés trop critiques...

Dans la foulée, Alexander De Croo, ministre (Open VLD) de l'Agenda numérique, a annoncé la mise sur pied d'un dispositif censé permettre aux citoyens et aux experts de contribuer à la lutte contre les *fake news* (4), ainsi que la création d'un fonds d'un million et demi d'euros « *afin de donner un financement de départ à plusieurs initiatives de fact checking* (NDLR :

Et tiens, au fait, plutôt que d'offrir un chèque d'un million et demi d'euros à des entreprises de *fact checking*, ne serait-on pas mieux inspiré d'augmenter les aides à la presse – au bord de l'asphyxie – et d'en revoir les critères d'attribution afin qu'elles soient réellement au service d'une info de qualité ? □

(1) Yuval Noah Harari est l'auteur de *21 lessons for the 21st century*, Ed. Jonathan Cape, 2018.

(2) Lire à ce propos l'édifiant article d'Alain Gresh, du *Monde Diplomatique* : « Lobby israélien, le documentaire interdit » <https://www.monde-diplomatique.fr/2018/09/GRESH/59047>

(3) « Le brouillard moral en ligne », *Le Monde* du 17 novembre 2018.

(4) <https://www.stopfakenews.be>

(5) « Votre maman vous dit je t'aime ? Vérifiez-le ! », *Le Soir* du 12/10/18.

L'ILLUSION DU *FACT CHECKING*

Pour faire reculer le mal, les initiatives de *fact checking* (vérification de l'info) se multiplient : encouragées par les institutions européennes, les Etats et... les multinationales du Web, leurs effets restent cependant négligeables. Voici pourquoi.

Isabelle Philippon (CSCE)

Même dans les contes pour enfants les plus mignons, les agneaux se mettent rarement sous la protection du grand méchant loup. Or voici que les médias, tellement pris à la gorge par l'assèchement de leurs recettes publicitaires, s'allient à présent avec ceux qui leur causent le plus de tort, à savoir les Gafa (c'est ainsi que l'on a baptisé les géants du Net représentés par Google, Amazon, Facebook, Apple, etc.). Ainsi, Facebook rémunère 25 médias répartis dans quatorze pays pour traquer les *fake news* sur le réseau social. La France compte à elle seule cinq rédactions transfor-

Et voilà que le journalisme professionnel se mue en entreprise de vérification. Les journalistes, qui perdent le lien avec leurs publics, se muent en organismes certificateurs de l'info produite ailleurs, en indexeurs de la « bonne » et de la « mauvaise » info. On en revient à la bonne vieille relation verticale entre le bon grain journalistique et l'ivraie sociale.

Il y a pire : flairant le bon filon, certaines *start up* se sont spécialisées dans le *fact checking*, et mettent leurs compétences de fins limiers au service des plateformes ou des gouvernements. Même les institutions européennes s'y mettent officiellement : la Commission a annoncé la création d'un réseau européen « indépendant » de vérificateurs de faits. Nous sommes sauvés...

Prêcher à des convaincus

Le *fact checking* a beau être à la mode, il est d'ores et déjà avéré que son impact est, pour le dire gentiment, des plus mesurés. Une info s'avère-t-elle un canular, et des esprits éclairés dénoncent-ils la supercherie ? Eh bien, ils ne convainquent que ceux qui n'étaient pas tombés dans le panneau. Les autres, ceux qui avaient aimé y croire, ne changeront pas d'avis. Au contraire même : « Ces journalistes/vérificateurs d'infos, ils appartiennent au système et veulent nous enfumer », tireront-ils

le plus souvent comme conclusion. « Il est inefficace de contrer le mensonge par la rectification de l'info, car on se heurte à la question de l'émotion et du désir. Cela ne favorise pas l'esprit critique mais, au contraire, renforce l'aspect désirant », souligne la philosophe française Myriam Revault d'Allonnes avec un accent teinté de psychanalyse.

Car c'est bien là le problème : dans un monde devenu illisible et jonché des débris de nos anciens repères et « autorités », on croit ce que l'on désire croire, et il est inopérant d'opposer des *checked news* aux *fake news*.

En outre, dans le cas où il s'agit davantage d'un débat de *perceptions* que de *faits*, les uns considérant la manière de présenter des autres comme orientée, voire fausse, qui aura l'autorité et la légitimité nécessaires pour trancher ? Quel sera l'arbitre légitime, détenteur de la vérité ? « Toute vérité ne jaillira jamais que d'une dispute », a joliment philosophé Jean-Luc Mélenchon (France Insoumise) à la tribune de l'Assemblée nationale française, au cours des débats sur la proposition de loi sur la manipulation de l'information. Une *dispute* ? Il fait référence ici à la *disputatio* latine, c'est-à-dire la « discussion », le « débat », le « conflit » : « C'est la dispute qui fait apparaître les possibles du réel et, à la fin, il faut bien que l'être humain tranche. »

Et le député d'ajouter en substance ceci : penser que la loi, un organe, une machine, l'intelligence artificielle peuvent dire la vérité, quand les humains n'y sont pas parvenus, relève de la fatuité.

Mélenchon a d'ordinaire comme une petite tendance à se sacrifier, lui, en tant que détenteur de la vérité, face à une presse qui, par définition, n'en délivre aucune. Mais là, on applaudit. □

Les journalistes, qui perdent le lien avec leurs publics, se muent en organismes certificateurs de l'info produite ailleurs.

mées en *fact checkers* (vérificateurs de la véracité de l'info) pour le compte du réseau social. La plateforme fait parvenir aux rédactions un fichier rassemblant des liens suspects que son algorithme a débusqués ou que ses utilisateurs ont remarqués. Si l'information transmise par la plateforme est analysée, et qu'elle est estimée incorrecte, le contenu explicatif rédigé par un journaliste professionnel est ensuite joint au lien en question sur le réseau social. « Vous demandez, nous vérifions », scande Libération sur sa page *CheckNews.fr* mise à disposition des internautes, qui ne se contente pas de vérifier les infos douteuses que lui transmet Facebook, mais également celles que lui signalent ses lecteurs.



20 Minutes, quotidien gratuit d'information générale, et Libération, sont deux des cinq « partenaires » français de Facebook dans la lutte contre les fake news.

LA VÉRITÉ, C'EST DÉMODÉ

Entre le « vrai » et le « faux », la frontière est souvent une question de point de vue, soit. Mais aujourd'hui, nous sommes confrontés à quelque chose de radicalement neuf : il n'y a plus de vérité, tous les faits se valent.

Isabelle Philippon (CSCE)

« Soit une chose est vraie, soit elle ne l'est pas », disait le philosophe britannique Bertrand Russell, voici une soixantaine d'années. Il fut un temps où nous étions raisonnables. Cartésiens. Où les faits avaient leur importance. Où il fallait prouver ce que nous avançons. Après, bien sûr, on pouvait discuter. Car les choses ont beau être ce qu'elles sont, il y a évidemment plusieurs façons de les observer, et elles se prêtent à quantité d'interprétations. Mais le socle, la base de toute discussion, c'était le réel. « On ne peut discuter de manière valable que si ces opinions sont étayées par des faits », disait la philosophe et journaliste Annah Arendt.

Aujourd'hui, on n'en n'est plus là. Il y a désormais une déconnexion entre le fait d'émettre des opinions, et les faits sur lesquels ces opinions sont censées s'appuyer. Les seconds ne sont plus absolument nécessaires aux premières. « *Truth isn't truth* », rétorque Rudolph Giuliani, l'avocat personnel de Donald Trump, aux reporters qui exhument l'une ou l'autre entorse présidentielle à la loi américaine : « *La vérité n'est pas vraie.* »

La post vérité comme horizon

Il faut toujours se méfier des nouveaux tics de langage d'une société, car ils sont rarement innocents. Ainsi en va-t-il de l'utilisation massive et répétée du préfixe « post » que l'on accole désormais à « vérité » (et aussi, d'ailleurs, à « démocratie » et à « modernité »). Il signifie quelque chose. Et pas seulement que quelque chose est advenu après la chose précédente, comme dans l'expression « soins postopératoires ». L'expression « post vérité » introduit l'idée d'une rupture. Ces « post » dont on nous inonde sont, certes, la réponse lexicale à ces constats objectifs : « Nous ne sommes plus à l'âge de la modernité triomphante ; la démocra-

tie n'a plus la valeur qu'on lui accordait auparavant ; la vérité est complexe. » Mais elle n'est pas que cela. La vérité affublée de son « post » n'est plus qu'une position discutabile, une opinion. Il ne reste plus que des positions ; on ne peut donc que se situer par rapport à elles, et non par rapport aux faits.

Dans ce contexte, les *fake news* ne sont pas « fausses », elles constituent une manière de voir et, à ce titre, sont aussi légitimes que les faits avérés. Peut-on faire l'analogie avec ces « infos alternatives » diffusées par les régimes totalitaires pour asseoir leur force et leur emprise sur la population ? En partie, sans doute. Si ce n'est que dans les démocraties, les effets de ces « infaux » sur les citoyens sont plus insidieux. Car un régime totalitaire constitue, par définition, un système très construit et cohérent, sur lequel l'expérience concrète vient se heurter comme à un mur. Dans les sociétés démocratiques, en revanche, la tendance est au relativisme. La pluralité des points de vue est ancrée dans les gènes. Et ce à quoi on assiste aujourd'hui, c'est au « glissement d'un relativisme qui encourage la pluralité des opinions vers un relativisme déconnecté des faits », s'inquiète le sociologue français Arnaud Esquerre, dont le livre *Le Vertige des faits alternatifs* vient de paraître aux éditions Textuel (1).

Le relativisme émancipateur en danger de mort

Le sociologue de poursuivre : « Il y a aussi, à cause de la diffusion des *fake news*, une remise en cause du discours relativiste sur laquelle il faut s'interroger. Car en le critiquant, on perd de vue que ce discours relativiste a eu une portée émancipatrice : il a permis de questionner des énoncés qui étaient tenus pour des vérités – je pense notamment aux énoncés religieux. Il a permis aussi, par exemple en anthropologie, une forme de

reconnaissance de communautés qui avaient des discours différents de ceux de l'Europe, ancienne puissance coloniale, et des Etats-Unis, superpuissance (...) Les *fake news*, en proposant des types de discours qui ne correspondent pas à des faits avérés, affaiblissent la portée émancipatrice du discours relativiste.

La post-vérité est plus problématique que le mensonge.

Aujourd'hui, le discours relativiste, qui a été un discours progressiste, se retrouve associé à des positions qui ne le sont pas du tout (...). Donald Trump, poussant jusqu'à son extrémité un type de discours réactionnaire qualifiable de relativiste, produit ainsi un grand trouble. »

Myriam Revault d'Allonnes enfonce le clou : pour la philosophe française, la pluralité de l'échange vire désormais vers un relativisme généralisé. Peu importe qu'une opinion repose sur les faits, ou non. Le négationnisme est le cas d'école le plus extrême : « C'est la première fois que la vérité des faits est abolie par un propos, sous les yeux mêmes de ceux qui en ont été les victimes. » (2) La post vérité, c'est ça : c'est quand la vérité perd son caractère absolu. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aurait qu'une seule vérité métaphysique, mathématique, scientifique, politique, etc. « Mais la vérité du fait, ça, c'est l'essence même sans laquelle il ne peut y avoir ni de vrai, ni de faux. »

Et c'est en cela que la post vérité est plus problématique que le mensonge. □

(1) « Les réseaux sociaux sont-ils une menace pour la démocratie ? », *Le Monde*, 6 octobre 2018.

(2) *La faiblesse du vrai. Ce que la post-vérité fait à notre monde commun*, Seuil, 2018.